



PROTHÉSISTE DENTAIRE SALARIÉ



**UN MÉTIER
PAS SANS RISQUE...**



SANTÉ
AU TRAVAIL
PROVENCE

**BROCHURE
PREVENTION**

avril 2023

LES RISQUES LIÉS AUX INHALATIONS D'AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX ET DE POUSSIÈRES

Quand suis-je exposé ?

- Lors de la confection des moules (poussières de plâtre...).
- Lors du façonnage en cire de la prothèse (colophane, paraffine...).
- Lors de la mise en revêtement de la maquette en cire (silice et matériaux réfractaires).
- Lors de la fonte des alliages (chrome, nickel, cobalt, cadmium, béryllium...)
- Lors des stades de finitions : ébarbage, meulage, grattage, polissage.
- Lors de la préparation des résines (méthacrylate de méthyle) ou de la fabrication des prothèses en céramique.

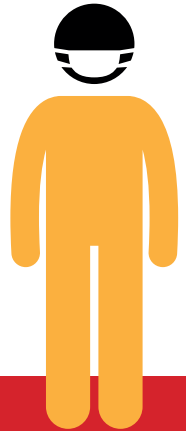


Les conséquences possibles sur ma santé ?

- Irritation des voies aériennes se manifestant par de la toux, bronchite, asthme ...
- Maladie pulmonaire de surcharge telle que la silicose.
- Risque accru de cancer broncho pulmonaire.

Que faire pour me protéger ?

- Mettre en marche systématiquement les chevilles aspirantes même pour une opération de courte durée.
- Porter un masque anti poussière adapté (FFP2 ou FFP3 avec soupape).
- Porter des gants jetables.
- Porter des lunettes et vêtement de protection.



LE RISQUE CUTANÉ

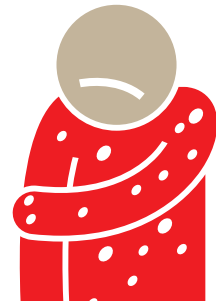
Quand suis-je exposé ?

Lors de toutes les phases de travail :

- Utilisation des désinfectants.
- Contact des métaux, des résines, de l'acide fluorhydrique.

Les conséquences possibles sur ma santé ?

- Irritation
- Eczéma par allergie de contact
- Brûlure chimique



Que faire pour me protéger ?

- Porter des gants adaptés aux produits manipulés.
- Laver ses mains régulièrement.
- Se former à la conduite à tenir en cas de brûlure et d'exposition des agents chimiques dangereux tel que l'acide fluorhydrique.

LE RISQUE BRUIT

Quand suis-je exposé ?

- Dans la salle de plâtre avec le générateur de vapeur, la polisseuse...
- En finition à l'établi avec le micro tour, la soufflette...

Les conséquences possibles sur ma santé ?

- Fatigue
- Stress
- Diminution de l'audition irréversible



Que faire pour me protéger ?

- Porter des protections auditives lors des tâches bruyantes si l'exposition mesurée est significative.

D'AUTRES RISQUES EXISTENT

LE RISQUE LIÉ AUX CONTRAINTES POSTURALES par un travail précis et minutieux à l'établi.

Que faire pour me protéger ?

- Adapter mon plan de travail.
- Régler mon siège à la bonne hauteur et poser mes avant-bras sur un support.
- Penser à me lever régulièrement et à faire quelques pas.

LE RISQUE LIÉ À LA CHARGE MENTALE est omniprésent par le travail minutieux prolongé, le travail en flux tendu, le stress...

Que faire pour me protéger ?

- M'asseoir confortablement et organiser au mieux l'espace autour de mon poste de travail.
- Adapter l'éclairage à la tâche.
- Faire régulièrement des pauses.

LE RISQUE INFECTIEUX lors de la réception des empreintes dentaires souillées par la salive et/ou le sang (hépatite B et C, HIV, Herpès, infections bactériennes, mycoses...).

Que faire pour me protéger ?

- Décontaminer et laver les empreintes systématiquement dès réception.
- Porter des gants.
- Vérifier la validité de mes vaccinations.

LE RISQUE EXPLOSION/INCENDIE par la présence de bouteille de propane et d'acétylène, de produits inflammables et comburant.

Que faire pour me protéger ?

- Stocker les produits dangereux dans un endroit spécifique.
- Me former à l'utilisation des moyens d'extinctions.

ACTIVITÉS POUVANT ÊTRE À L'ORIGINE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les conséquences possibles sur ma santé ?

- Coupures lors de la manipulation d'objets tranchants (scalpel, scie électrique...).
- Brûlures par contact ou projections lors de l'utilisation du four, du chalumeau, bec bunsen..(thermiques, chimiques).
- Contusions lors de mes déplacements dans le laboratoire
- Lombalgies, cervicalgies lors d'un travail prolongé minutieux, d'une mauvaise attitude de travail.

Que faire pour me protéger ?

- Porter des gants adaptés, lunettes et masques.
- Mettre en place des écrans pour éviter les projections.
- Capoter les parties mobiles.
- S'installer de façon la plus ergonomique (siège adapté, éclairage adapté...)

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Je prends connaissance des produits chimiques utilisés et des précautions d'emploi.
- Je porte mes E.P.I (masques, gants, lunettes, protections auditives).
- Je range et j'entretiens mon poste de travail.
- Je me forme aux bonnes pratiques du métier et à l'utilisation du matériel.
- Je respecte les consignes d'hygiène et de sécurité.
- Je ne mange pas et ne fume pas sur mon lieu de travail.
- Je me lave les mains régulièrement.



« La présente brochure a pour vocation de délivrer des informations et conseils non exhaustifs. Elle n'a pas de valeur réglementaire »

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.
Il est votre conseiller pour les risques professionnels
0800 360 400 - www.stprovence.fr

